

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MARS 2017

Approbation du compte de gestion 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion établi par M. le trésorier tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ, adjointe en charge des finances.

Vote du compte administratif 2016

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif tel qu'il a été présenté par Michelle DILAJ, adjointe en charge des finances. Les résultats sont les suivants :

- excédent de fonctionnement cumulé de 1 016 271,55 €
- déficit d'investissement cumulé de 74 173,02 €.

Affectation du résultat 2016

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de la somme de 374 173,02 €, prélevée sur le montant cumulé de la section « Fonctionnement » vers la section « Investissement » pour couvrir le déficit d'investissement 2016 et la prévision d'investissement 2017.

Vote du taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir à l'identique les taux des taxes directes locales pour la 31^e année consécutive :

- Taxe d'habitation : 13,40 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,40 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,20 %.

Vote des subventions communales 2017

La commission association a examiné la trésorerie de chacune des structures et a attribué les subventions en fonction des besoins et des capacités financières de la commune. Le montant total des subventions validées par le conseil municipal s'élève à 8 000 €.

Vote du budget primitif 2017

Vote du budget primitif en équilibre dépenses/recettes à hauteur de 1 073 050,02 € en section « investissement » et 1 614 109 € en section « fonctionnement ».

Agglopolys : approbation du rapport assainissement 2015.

SIDELC (Syndicat Intercommunal Electricité Loir-et-Cher) : Implantation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques :

- Transfert au SIDELC de l'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) »
- Convention d'occupation du domaine public relative à l'IRVE

La borne sera implantée, sur la place de l'église, à côté du transformateur, en mai ou juin prochain. Les membres du Conseil Municipal, autorisent Madame le Maire à signer la convention.

Revalorisation indiciaire des indemnités allouées au maire et aux adjoints

Revalorisation de l'indice de traitement brut de la fonction publique suite à une modification législative.

Les membres du Conseil Municipal valident cette revalorisation législative.

Mise à disposition du local communal – 8 Rue du Chêne des Dames à l'Atelier bijoux « Gemmes »

Bail précaire d'avril à septembre pour un montant de 250 € mensuel. L'ensemble du Conseil Municipal valide cette mise à disposition.

Affaires diverses

Etat de catastrophe naturelle (sécheresse de 2015) : vingt-trois dossiers ont été adressés pour examen. Malgré le diagnostic d'un terrain très argileux, à 94,83 % sur l'ensemble de la commune, le Ministère a refusé la reconnaissance de l'état de catastrophe.

Concession Gaz à Soings en Sologne : enquête publique prévue du 20 mars au 21 avril 2017 par ENGIE pour la prolongation de la concession.

Occupation du domaine public : GRDF a versé 761 € à la commune pour l'année 2016.

Prochain Conseil Municipal le lundi 3 avril 2017 à 19 h